

Affiliations, engagements, identités : l'exemple wallon

Dossier Coordonné par MARC JACQUEMAIN

Introduction. Les racines de l'identité collective.

Marc Jacquemain, Patrick Italiano, Frédéric Héselmans, Michel Vandekeere, Dimitri Deflandre, Isabelle Willems.

Depuis 1988, Le Centre d'Etude de l'Opinion de l'Université de Liège, (CLEO) a mené, sous la direction du Professeur René Doutrelepont, une ligne de recherches sur l'identité wallonne basée sur des enquêtes quantitatives.

Récemment, ce programme s'était diversifié puisque depuis deux ans et demi, trois d'entre nous (Marc Jacquemain, Patrick Italiano, Dimitri Deflandre,) revisitent la réalité sociale wallonne sous l'angle du capital social¹.

René Doutrelepont est mort soudainement il y a un peu plus d'un an sans avoir eu l'occasion de réaliser un bilan de ces 17 ans d'enquêtes, d'articles et de réflexions. Le dossier qui suit ne pourra pas, sans doute, combler cette lacune. Mais en nouant les deux dimensions théoriques que constituent l'identification à une entité (théories de l'identité sociale) et les formes d'affiliation à des groupes ou réseaux relationnels (théories du capital social), il se veut un hommage à celui qui avait ouvert la voie.

En filigrane de tous ces textes, il y a une triple conviction scientifique qui s'est élaborée au fil de nos recherches communes. La première conviction est que, même dans une région en déclin structurel comme la Wallonie – peut-être pourrait-on dire particulièrement dans une telle région, les préoccupations économiques ne peuvent occulter l'importance centrale des formes du lien social. L'imbrication des performances économiques tant avec l'identité qu'avec le capital social plaide solidement pour l'hypothèse d'une causalité à double sens : si une région a besoin d'une économie vigoureuse pour développer une identité et un lien social forts, le symétrique est tout aussi vrai.

La deuxième conviction est que l'analyse statistique de données d'enquête a bien quelque chose à nous dire sur les deux dimensions théoriques en question. L'idée de parler en termes quantitatifs de capital social et d'identité surprendra peut-être les partisans d'une sociologie politique plus interprétative. Pourtant, la lecture du dossier montrera qu'une approche historique ou compréhensive de ces deux phénomènes à tout à gagner à être complétée par un souci de construire des indicateurs convaincants et d'analyser leurs déterminants.

Pour cela, bien sûr, il faut renoncer à toute vision « essentialiste » qui feraient de l'identité ou du capital social exclusivement le résultat de processus longs de sédimentation historique. Enseignant les théories de l'opinion publique, René Doutrelepont était bien placé pour savoir toute la libilité de ces phénomènes et nous voulons croire qu'il se serait reconnu dans les textes qui suivent. La troisième conviction scientifique est donc une conviction « méta », tenue

¹ Recherche menée en collaboration avec l'IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique). Pour un premier exposé des résultats voir : Houard J, Jacquemain M. : *Capital social et dynamique régionale*, De Boeck, 2006. Cette recherche se poursuit actuellement sous l'angle qualitatif.

pour triviale par la grande majorité des chercheurs en sciences sociales, mais si mal comprise en dehors de leur milieu : le monde social est un construit et non un donné.

Comment en vient-on à s'identifier à un groupe ?

Lorsque les Diables rouges ont accédé à la demi-finale du mondial de football en 1986, la RTBF avait montré une voiture parcourant à grands coups de klaxon les rues de Bruxelles et dont les occupants, tous congolais, hurlaient bien fort « *On a gagné* » en brandissant le drapeau belge. Mais qui était ce « on » ? Ce « on », c'était « nous les Belges », bien évidemment. Or, probablement les mêmes personnes qui se sentaient belges ce jour-là dans l'euphorie de la victoire auraient-elles récusé le qualificatif dans la plupart des autres circonstances de leur vie.

Ce simple exemple montre l'importance du contexte dans la possibilité d'identification à un groupe. Schématiquement, pour qu'une identification à un groupe soit possible dans une situation donnée, deux mécanismes psychologiques entrent en jeu : il faut que cette identification soit « disponible », qu'elle fasse partie du « stock » des identités acquises par la personne au cours de sa vie. Il faut ensuite que les circonstances se prêtent à « l'activation » d'une identification particulière, plutôt que d'une autre.

Pour que quelqu'un puisse se dire wallon ou belge par exemple, il faut que cette identification présente un minimum de pertinence par rapport à l'histoire de cette personne. Dans le cas présent, le simple fait de vivre en Belgique suffit, sans même faire référence à l'histoire du pays par le passé colonial ou à une forme de socialisation scolaire (« *nos ancêtres les Gaulois* », apprenait-on aux petits élèves congolais ; pour d'autres pays d'origine, la même identification est à l'œuvre sans socialisation de ce genre). Ce sont là certainement des éléments suffisants de disponibilité : l'identification à la Belgique fait partie du « stock » des identités possibles pour des congolais vivant depuis un certain temps à Matonge, par exemple.

Mais ce sentiment d'appartenance au groupe des Belges, là où il est disponible, n'est jamais qu'une identification parmi des milliers d'autres possibles. Dans beaucoup de circonstances, l'identification à un groupe professionnel (« nous, les travailleurs sociaux ») à un genre (« nous, les femmes »), à un groupe d'âge (« nous, les jeunes) viendra plus naturellement à l'esprit que l'identification à une nation ou une région. D'autre part, on se présentera assez facilement comme « citoyen belge » si l'on visite un pays étranger ou que l'on y participe à une réunion. Mais cela n'aura guère de sens de le préciser si on tient une réunion entre Belges en Belgique. De la même façon, on se présentera facilement comme « Wallon » dans une réunion bilingue alors que la précision n'aurait pas de signification dans une discussion entre gens de Liège et de Charleroi.

Parmi la multitude des identités *disponibles*, c'est donc le contexte qui va déterminer laquelle ou lesquelles seront *activées*.

On voit ainsi que la dynamique de l'identité sociale s'appuie sur des temporalités différentes :

- à long terme, la *disponibilité* des identités se construit à la fois autour des caractéristiques héritées (sociales, culturelles ou biologiques) et des expériences de vie d'une personne. Ainsi, un noir américain pourra difficilement se vivre autrement que

comme « noir ». La nature même de la société américaine rend cette identité omniprésente. Il reste que même chez un noir américain, de multiples autres identités co-existent avec celle-là.

- à moyen terme, la *saillance* d'une identité va dépendre de la conjoncture générale qui lui est reliée. Ainsi, il était sans doute plus facile de se dire « belge » en 2004, au moment où la Belgique comme Etat prenait une position plutôt en pointe au niveau international (hostilité à la guerre en Irak) qu'en 1997, dans la foulée de l'Affaire Dutroux (voir à ce sujet les résultats de nos enquêtes).
- A très court terme, l'*activation* d'une identité particulière va dépendre du contexte immédiat : un citoyen belge se définira beaucoup plus vite comme « Belge » s'il est à l'étranger que s'il est en Belgique où, dans la plupart des contextes, cela va de soi. De la même façon, un habitant d'Ixelles se définira comme ixellois à Bruxelles, mais à Paris, il dira plus facilement « j'habite Bruxelles ».

Evaluer le sentiment d'appartenance.

Etudier l'identité en contexte – tâche qui serait plutôt dévolue à une sociologie interprétative ou à l'anthropologie – est donc une voie extrêmement intéressante mais elle se prête mal à une évaluation de l'impact global du sentiment wallon, flamand, belge ou européen à un moment donné par exemple. L'intérêt de l'enquête quantitative est précisément qu'elle *homogénéise* le contexte immédiat et on peut supposer qu'elle nous donne accès plutôt à la disponibilité de telle ou telle identité dans le moyen ou long terme. Ainsi, demander aux personnes interrogées si elles se sentent « fortement » wallonnes ou non, si c'est un sentiment « fréquent » ou non, si elles éprouvent de la « fierté » à cette appartenance² a bien une pertinence spécifique : le contexte d'interrogation (la situation d'enquête) étant, autant que faire se peu, identique pour tout le monde, on pourra procéder à des comparaisons valides. Certes, savoir que dans la population wallonne, tel pourcentage des répondants se sent « fortement » wallon n'est pas très indicateur *en soi*. Mais savoir que c'est davantage (ou moins) que lors d'une enquête précédente, savoir que les jeunes éprouvent moins (ou plus) ce sentiment d'appartenance, qu'il n'a pas la même diffusion chez les actifs ou les inactifs, etc.... nous donne des indications précieuses sur la manière dont ce sentiment d'appartenance se répartit et évolue.

« Plutôt belge » ou « Plutôt wallon » ?

La théorie de l'identité sociale suggère que les identifications collectives sont multiples et se recoupent largement. L'hypothèse que l'on peut se sentir à la fois wallon, belge, européen, etc.... y trouve donc un fondement théorique solide.

Pourtant, quasiment toutes les enquêtes se présentent sous la forme « êtes-vous *d'abord* belge ou *d'abord* wallon ? ». Elles introduisent ainsi une dimension immédiatement comparative qui ne correspond pas à la manière dont les personnes interrogées vivent l'imbrication de leurs identités. Les résultats ici présentés ne suivent pas ce schéma. On a interrogé les gens

² Toutes ces échelles sont bien sûr modulées : on évalue ainsi l'*intensité* du sentiment d'appartenance (faible, moyen, fort) sa fréquence (jamais, parfois, souvent, très souvent, tout le temps), la fierté qui est en résulte (Très fier, plutôt fier, plutôt peu fier, pas fier du tout)

sur les trois dimensions évoquées plus haut (fréquence, intensité, valorisation) sans introduire cet aspect comparatif. Le résultat est sans équivoque : les sentiments d'appartenance sont tous positivement corrélés. Autrement dit, ce sont, en moyenne, les gens qui se sentent le plus fortement ou le plus souvent belges qui se sentent aussi le plus fortement ou le plus souvent wallons, européens, etc.... Nous avons traduit ces résultats en disant que les identités wallonnes, belges et européennes sont complémentaires plutôt que concurrentes.

Ce schéma, qui s'est vérifié au cours de huit enquêtes sur une période de quinze ans, ne peut forcément être perçu lorsqu'on constraint les répondants à *hiérarchiser* leurs sentiments d'appartenance. Pourquoi dès lors les questions sont-elles posées sous la forme « plutôt... plutôt » ? Parce que c'est ainsi qu'est fixé l'agenda politique et médiatique, surtout – mais pas exclusivement – au nord du pays : de bonne ou de mauvaise foi, les commanditaires d'enquête sont convaincus que la question se pose en terme de hiérarchie des appartiances (ou veulent qu'elle se pose ainsi). Or l'idée – qui passe parfois pour naïve – que l'on peut être « sincèrement wallon, sincèrement belge et sincèrement européen » est bien celle qui transparaît à travers les chiffres présentés ici. Il est possible que, si la question était posée de cette façon en Flandre, on verrait un résultat du même ordre. Ainsi, dans le sondage de la Libre Belgique du 21 mars dernier, on pouvait vérifier que si 64 % des Flamands souhaitent une Flandre plus indépendante et dotée de plus de compétence, ils sont 85 % à souhaiter une Belgique unie. Au-delà de la possible ambiguïté des questions, on peut imaginer – mais cela resterait à vérifier – que la complémentarité des identités se vérifierait aussi chez les Flamands si on prenait la peine de leur poser la question.

Y a-t-il des identités plus « authentiques » que d'autres ?

La définition de l'identité adoptée ici est donc très psychosociale dans son fondement (voir encadré). Mais elle n'entend pas minimiser l'importance des aspects « holistes » de la construction identitaire et, en particulier, des institutions, des symboles, des récits dans lesquels elle s'incarne, et de leur construction à travers les événements historiques. Ce sont ces éléments, notamment qui expliquent la construction du « stock d'identifications » disponible au sein d'une population donnée.

Mais aussi essentiels soient-ils, ces aspects sont trop souvent chargés d'une valeur explicative au premier degré. Dès lors, la question de « la primauté » prend une valeur tout à fait excessive : on peut discuter longuement pour savoir si l'idée de « Belgique » est plus ou moins ancienne que celle de « Flandre » ou de « Wallonie », cela ne nous aidera pas forcément à comprendre la dynamique, aujourd'hui, de l'identification à chacune de ces trois entités.

Le sociologue n'a pas à évaluer la validité de ce genre d'affirmations historiques. Par contre, il s'intéressera à leur aspect *performatif* : indépendamment de ce que fut historiquement la Bataille des Eperons d'Or en 1302, la place qu'elle prend dans l'imaginaire des Flamands d'aujourd'hui n'est pas sans conséquence sur l'identité flamande la plus contemporaine. Et de même, la référence à la Wallonie conquérante de la Révolution industrielle peut déboucher sur un sentiment d'appartenance à la Wallonie, indépendamment, à nouveau de ce que fut la réalité de cette époque.

Pour le sociologue, la construction d'une identité collective n'est jamais le simple produit d'une sorte de sédimentation historique : elle est un *processus continu de sélection et de ré-*

appropriation des éléments historiques guidé par les stratégies d'acteurs sociaux, politiques, économiques médiatiques.

Ainsi, il y avait sans doute des raisons historiques à l'hostilité entre Serbes et Croates dans l'ancienne yougoslavie. Mais les stratégies ultra-nationalistes des dirigeants serbes et croates, dont l'objectif était avant tout d'assurer leur pouvoir dans la période suivant la mort de Tito, joua certainement un rôle décisif dans la cristallisation de ces identités. A une autre échelle, on peut trouver de multiples antécédents à l'idée d'une identité « européenne » (depuis l'Empire de Charlemagne jusqu'à celui de Napoléon, en passant par le cosmopolitisme de la Renaissance et des Lumières). Mais on voit bien aujourd'hui que l'identification des citoyens à l'Europe peut évoluer rapidement sur de courts laps de temps en fonction des thèmes de campagne choisis par les acteurs politiques ou du ton des médias.

La définition « minimale » de l'identité comme sentiment d'appartenance laisse toutes ces questions ouvertes. Elle vise simplement à construire des indicateurs (partiels) d'identification adaptés à une approche quantitative. Elle permet au moins d'éviter la querelle « métaphysique » de l'authenticité. Du point de vue adopté ici, il n'y a pas des identités plus « authentiques » que d'autres. Nous ne cherchons donc pas à découvrir les « racines profondes » de l'identité wallonne, ce qui serait tout un autre travail, mais à établir dans quelle mesure l'identification à la Wallonie fonctionne, et prend une acuité différente selon les différents moments ou selon les différentes catégories au sein de la population.

ENCADRE : LA THEORIE DE L'IDENTITE SOCIALE

Qu'est-ce que « l'identité sociale » ? Du point de vue psychosociologique retenu pour les enquêtes, c'est, pour le dire schématiquement, la partie de la définition de soi qui vient de l'ensemble des groupes auxquels on est susceptible de s'identifier.³

Du point de vue de la tradition de recherche qui sert de base aux enquêtes du CLEO, à la base de l'identité se trouve le mécanisme de la catégorisation : l'être humain, pour s'y retrouver dans le monde social, catégorise les personnes comme il catégorise les objets pour s'y retrouver dans le monde physique. Ainsi, par exemple, si nous devons demander un renseignement dans un hôpital, la catégorie « personnel médical » immédiatement remarquable par sa blouse blanche est tout de suite « saillante » (alors qu'elle pourrait ne pas l'être dans un autre contexte).

*L'identification sociale est le simple fait de se percevoir soi-même comme membre d'une catégorie sociale ainsi constituée. On peut s'identifier à de multiples groupes, dont beaucoup ne sont pas donnés *a priori*. A côté de catégories qui nous paraissent « évidentes » comme le sexe, la nationalité, le groupe d'âge, la catégorie professionnelle, qui interviennent dans de nombreuses circonstances, des identifications moins évidentes *a priori* peuvent devenir essentielles : on peut s'identifier aux fans d'un club de football ou d'une vedette ; on peut s'identifier à un groupe de malades (songeons aux alcooliques anonymes) ; à une pratique culturelle (les colombophiles ou les amateurs d'opéra...) etc....*

« L'identité sociale » d'une personne est ainsi définie schématiquement par l'ensemble des groupes auxquels elle est susceptible de s'identifier. C'est le contexte qui détermine parmi

³ Pour une définition plus rigoureuse, voir Hogg M. and Abrams D., *Social identifications : Social psychology of intergroup relations and group processes*, Routledge, London-New-York, 1988

toutes les composantes de l'identité sociale, lesquelles seront activées ou non à un moment donné (voir l'introduction).